



Nom	Représentant.e
Badiane Abdoulaye	Personnel enseignant (retard annoncé)
Ben Mabrouk Abel (1 ^{re} année)	Parent
Bentata Charles	Personnel administratif
Cormier Julie	Communauté
Etchessahar Manuel	Parent
Filion Chantal	Personnel professionnel
Gariépy André (2 ^e année)	Parent
Jodoin Nathalie (2 ^e année)	Parent
Kendall Kate	Personnel enseignant
Langlois Sylvain	Personnel enseignant
Lehoux Louise (1 ^{re} année)	Présidente
Normandin Caroline (2 ^e année)	Parent
Richard Stéphane	Directeur
Saripane-Hégo Mady	Représentante des élèves
Tatari Nagham	Personnel enseignant
Tibi Marie-Ève	Personnel enseignant
Valotaire Michel (1 ^{re} année)	Parent
Étaient absent.e.s	
Abdi Aziz Ali	Parent substitut
Moswa Leslie	Parent
Sauvé Lisa-Marie	Représentante des élèves
Savignac Richard	Enseignant
Invité.e.s annoncé.e.s	Demande la parole pour :
Tous les parents ont reçu l'invitation	Aucune demande

1. **Ouverture de l'assemblée**

1.1 **Prise des présences**

1.2 **Validation du quorum**

Quorum confirmé

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

À l'unanimité

3. **Lecture et adoption du procès-verbal du 6 avril 2022**

À l'unanimité

4. **Suivis du procès-verbal**

Fonds 4 et 9

On réitère l'importance que dès le début de l'année tous les membres du CÉ soient mieux informés concernant les fonds 4 et 9. Que des explications claires et détaillées leur soient transmises afin que tous comprennent bien le fonctionnement de ces deux fonds.

Dans un but de transparence, dorénavant, tout ce qui touche la collecte d'argent devra être présenté au CÉ et se faire en respectant les étapes suivantes :

1. Une résolution pour permettre la sollicitation
2. Une résolution pour l'utilisation des fonds
3. Une résolution pour accepter le montant de la dépense

La Fondation musique de l'École secondaire Saint-Luc et le conseil d'élèves suivront la même procédure et devront faire approuver toutes les collectes de fonds, les achats, les ventes et les dépenses.

Nombre de bulletins pour l'année scolaire 2022-2023

Une résolution a été adoptée, demandant au ministère de l'Éducation le retour de trois bulletins chiffrés pour l'année scolaire 2022-2023. Entre-temps, le ministre a annoncé que nous reviendrons, pour la prochaine année, aux trois bulletins chiffrés. Cette démarche n'aura donc pas de suite.

Cour intérieure

La scène est maintenant installée et le résultat est très beau.

5. **Parole au public**

Aucune intervention.

6. **Mot de la présidente**

Rappel à tous les membres de compléter la formation obligatoire.

7. **Mot du directeur**

Pandémie

Les masques seront toujours fournis, même s'ils ne sont plus obligatoires. On encourage toujours la poursuite des mesures sanitaires : distanciation, lavage de main, etc.

Rencontre en présentiel/virtuel

Une discussion s'engage en lien avec la légitimité des rencontres virtuelles/présentielles. Les avis sont partagés. On souhaite reprendre les rencontres en présentiel, mais on demande d'évaluer aussi une solution hybride. On conclut que si la formule de la rencontre est déterminée à l'avance et que tous les membres sont en accord, la rencontre en virtuel est aussi valable qu'en présentiel.

Un point a été soulevé que les décisions prises en rencontre virtuelle doivent être entérinées lors de la rencontre suivante en personne (demande du CSSDM). Il semble que d'autres vérifications doivent être faites pour valider ce point, en précisant que si tous sont d'accord pour une rencontre virtuelle, les décisions prises sont valides.

Dorénavant, pour les votes, un "forms" sera envoyé à tous les membres. Avant le vote, les membres devront avoir reçu toutes les informations concernant l'objet du vote.

8. **Parole aux représentantes des élèves**

Le 20 mai, il y aura la visite des élèves 6^e année pour les préparer à leur rentrée au secondaire.

Ils travaillent aussi sur la fête de fin d'année.

Sondage auprès des élèves pour les activités parascolaires.

9. **Points de discussion et de décision (adoption ou approbation)**

9.1 **Approbation sorties éducatives**

1^{er} juin - Sortie pour les élèves de l'accueil (138 élèves): Camp Boute-en-train. 4247.02\$ défrayés par "École inspirante". Un formulaire sera envoyé à tous les membres pour voter.

Sortie Fillactive – Sortie du 10 mai. Cette activité a été présentée entre deux rencontres.

Approuvée

9.2 **Approbation activités parascolaires**

Aucune à approuver

9.3 **Approbation des contributions financières pour matériel, services offerts et services de surveillance Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste de matériel d'usage personnel**

CPF et accueil : Légère augmentation.

Secondaire 1 à 5 : On a enlevé les frais pour l'option musique pour s'uniformiser avec les autres options qui n'ont aucun frais. Ponctuellement, si des frais particuliers sont demandés, les demandes seront traitées au fur et à mesure après approbation du CÉ.

Mathématique de 3^e secondaire : deux cahiers différents, différence d'environ 30.00\$

Univers social : deux cahiers utilisés, ce qui entraîne une légère différence

Le cahier de préparation Math 3000, plus coûteux.

On demande ce qu'on fait avec les parents qui ne peuvent payer les montants exigés. On explique que l'école n'a aucune marge de manœuvre et qu'en cas de non paiement, le CSSDM s'occupe de réclamer les montants en souffrance.

On demande si les parents ont la possibilité de prendre des ententes et de payer en plusieurs fois. La direction confirme que oui.

On demande si, en tant que CÉ, on peut faire quelque chose. On déplore aussi le fait que les factures non payées soient envoyées en recouvrement, ce qui représente un très grand stress pour des parents plus démunis. Cependant, la direction précise que l'école tente de soutenir le plus possible les familles plus démunies.

On demande si la Fondation musique peut faire quelque chose ? On demande aussi s'il est possible de penser, par exemple, à une collecte de fonds qui serait uniquement destinée à supporter les familles plus vulnérables. Le CÉ en reparlera et établira, s'il y a lieu, les critères.

Les membres demandent, pour la prochaine rencontre, d'avoir une idée sur le nombre de familles à aider. Actuellement, nous sommes à 42,000.00\$ de factures impayées (10%).

On mentionne aussi que la Coop peut aider les parents pour l'uniforme scolaire, cartable, etc.

Approuvé à l'unanimité

9.4 **Critères de sélection de la direction d'établissement**

Les membres ont rempli le formulaire demandé par le CSSDM.

9.5 **Préparation du rapport annuel du CÉ (point reporté)**

9.6 **Régie interne**

On demande un ajout au point 4, **Réunion**.

On fait part d'un désaccord avec l'ajout proposé à savoir que les décisions prises lors d'une rencontre virtuelle doivent être entérinées à la rencontre suivante en personne. On remet en question la mention qu'une rencontre en ligne nécessiterait d'entériner les décisions prises lors de la rencontre suivante en personnel. On demande de ne pas faire l'ajout.

Modifier le nombre de rencontres planifiées et prévoir davantage de réunions afin que celles-ci soient plus courtes. On demande de ne pas mettre de nombre de rencontres mais d'établir un calendrier de rencontres mensuelles. (LIP art.65)

Adoption à l'unanimité.

Dans le but que la Régie interne soit la plus complète possible, la discussion des rencontres virtuelles/présentielles est reprise.

On demande que si des personnes veulent être membre du CÉ, pourraient-elles suivre une même rencontre en virtuel et d'autres en présentiel ? On spécifie que les membres du CÉ décident ensemble de quelle façon la rencontre se déroulera. Par exemple, peut-être que les rencontres en hiver pourraient être en virtuel. On pourrait aussi devancer l'heure pour permettre au personnel d'attendre moins longtemps entre la fin de la journée de travail et le début de la rencontre. Cependant, il serait difficile que pour une même réunion, certains soient en présentiel et d'autres en virtuel.

On revient sur l'exigence du CSSDM, nous demandant que toutes les décisions prises en ligne soient entérinées à la rencontre suivante en personne, on demande des vérifications.

10. **Points d'information**

10.1 **Suivi du budget annuel**

Pas de nouvelles informations. Le document est déposé dans le TEAMS.

10.2 **Résultat sondage sur les activités parascolaires auprès des étudiants**

Bilan des activités parascolaires

Plus de 800 participants ont été rejoints pour l'ensemble des activités.

Des activités coup de cœur sont ressorties : IntemporElles, Club de plein air, Planche à roulette et volleyball.

Les activités qui ont eu moins de succès: Yoga, Guitare et Expo Sciences.

Ajout de la comédie musicale pour l'an prochain.

On demande de considérer le parascolaire en théâtre.

On demande comment se fera la sollicitation auprès des élèves pour que les activités puissent débiter dès le début de l'année.

Les activités proposées pour 2022-2023

Activités physiques et de plein air : Fillactives, Planche à roulette, Club de plein air, activité de plein air, Club de course/Cross country, Ultimate Frisbee.

Activités sportives : Basketball, Soccer, Ping pong, Midis sportifs, Troupe de danse, Escrime, Volleyball (4 équipes de volleyball plutôt qu'une).

Activités artistiques et culturelles : Comédie musicale, Ateliers Speech, Murale/mosaïk dans la cour intérieure, Radio Web, Club des vidéastes, Ateliers humoristiques.

Activités socio-éducatives : Échecs, IntemporElles et Jardinage

Activités d'engagement communautaire : Cours de Gardiens avertis, Cours de premiers soins, Conseil d'élèves et Comité vert

Activités scientifiques : Robotique, Ateliers de sciences et technologie.

On ajoute un appareteur au gymnase pour assurer le bon déroulement de la sécurité.

Pour le pavillon Terrebonne, aux activités déjà en place, on ajoutera le Volleyball compétitif, l'Improvisation/Théâtre et le Rap/Slam

Au pavillon Prud'homme, les activités en place seront maintenues et des efforts particuliers seront déployés pour trouver un gymnase à proximité, avoir accès à la piscine et s'informer auprès des enseignants s'ils sont intéressés à offrir des activités parascolaires.

10.3 **Parole aux représentants des enseignants**

Invitation à l'Accueil a du talent le 10 juin prochain. Il y aura une représentation pour tous les élèves de l'accueil et une représentation pour les parents. C'est gratuit.

Invitation pour la comédie musicale

10.4 **Parole à la représentante des professionnels**

Conseillère d'orientation :

À titre d'information : Nombre de refus dans les collèges du SRAM au premier tour : 87 élèves (ce nombre est sensiblement le même chaque année). À Saint-Luc, nous pouvons faire une corrélation assez nette entre le nombre de refus et le nombre d'élèves en échec en français au 1^{er} bulletin (63 élèves). Malgré les multiples sensibilisations et préventions pour éviter ce type de refus, cette situation se répète malheureusement d'année en année.

Coordonnatrice PEI :

Deux projets ont été soumis et l'École Saint-Luc a gagné le grand prix sur l'écocitoyenneté et l'écoconception.

Plusieurs prix ont été offerts en cadeau :

- Amis de la montagne : une activité pour le secondaire
- Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec : une adhésion d'une année incluant l'accès aux webinaires 2021-2022 et un accès aux enregistrements des classes de maitres 2020-2021
- Centr'ERE, UQAM : un exemplaire du livre L'éducation relative à l'environnement - École et communauté : une dynamique constructive.
- Éditions BLD : un abonnement au magazine Curium
- Environnement Jeunesse : un abonnement de trois ans, le livre L'envers de l'assiette et une bande dessinée réalisée par les jeunes leaders en environnement
- Fondation Monique-Fitz-Back : une tuque Enseigner dehors
- In-Terre-Actif : deux calendriers en format affiche des journées internationales
- Les Éditions Écosociété : un exemplaire des livres Kuei, je te salue et Vivre sans plastique
- Oxfam-Québec : une journée d'atelier L'économie de beigne
- Wapikoni mobile : l'animation de l'atelier Vie traditionnelle et territoire

10.5 **Parole au représentant du personnel de soutien**

Prix de la Fondation Desjardins : l'argent a servi à l'achat de poufs pour la cour intérieure. Une corvée est prévue pour démarrer la saison. Il y a aussi démarrage du jardin.

10.6 **Parole à la représentante de la communauté**

Consultation sur une réflexion sur la violence commise et subie par les armes.

Dimanche le 15 mai, il y a aura don de robes et accessoires, pour le bal des finissants

Il y a eu des entrevues rapides pour les emplois d'été. Plusieurs jeunes de Saint-Luc ont participé.

Le 2 juin, distribution gratuite de fleurs et de compost pour les familles.

Finalisation du plan stratégique.

10.7 **Parole au représentant au comité de parents**

Toujours en recherche de candidats pour le conseil d'administration du CSSDM.

10.8 **Parole à la représentante de l'OPP**

On a débuté le ménage du site internet avec la direction. La scène est installée dans la cour intérieure. Corvée de nettoyage des déchets autour de l'école. Contact avec l'Éco-Quartier pour avoir des gants et des sacs.

Les membres de l'OPP sont disponibles si les finissants ont besoin d'un coup de main. Faire une petite rencontre pour les parents bénévoles dans la cour intérieure pour bien finir l'année et célébrer la réouverture de la cour.

11. **Varia**

Vote sur la prochaine rencontre en présentiel ou en virtuel. La prochaine rencontre se déroulera en présentiel.

Sondage sur la communication à l'école : les membres parents ont demandé aux autres membres du CÉ de quitter pour remplir le sondage qui était destiné uniquement aux parents du CÉ.

12. Prochaine et dernière rencontre 1^{er} juin 2022 en personne. Points à venir : Bilan des activités parascolaires, Présentation des travaux du comité Conditions de réussite au PEI, **Approbation du budget pour l'an prochain, Présentation du bilan des activités parascolaires, Plan de lutte contre l'intimidation, Autres ?**

14. **Levée de l'assemblée**

9h41